



**GOUVERNANCE
DU SECTEUR PARAPUBLIC :
ENTREPRISES
ET ETABLISSEMENTS PUBLICS**

**Actionnariat et gouvernance
des entreprises publiques
Intégrité et lutte contre la fraude
et la corruption**

FRSP01

PARIS

2 SEMAINES

OPTION 1 : 4 900 € ⁽¹⁾ / OPTION 2 : 6 160 € ⁽²⁾

du 08/06/2026 au 19/06/2026

Concernant les coûts :

(1) : L'option 1 comprend les frais pédagogiques et les frais annexes, la fourniture d'un kit pédagogique incluant un ordinateur portable et/ou une tablette numérique, la pause-café, la participation aux frais de déjeuner, les activités culturelles et touristiques, les déplacements en région parisienne et les services organisation et logistique de l'équipe CIFOPE.

(2) : L'option 2 comprend, en plus de tous les éléments de l'option 1, l'hébergement et le petit déjeuner pendant toute la durée de la formation (7, 14 ou 21 nuits maximum). Les repas du soir et autres dépenses personnelles nécessaires ne sont pas pris en compte.

CIFOPE
EXPERTISE ET FORMATION

Actionnariat et gouvernance des entreprises publiques

Intégrité et lutte contre la fraude et la corruption

OBJECTIFS

- Comprendre les principales sources dont découlent les mesures de prévention et de conformité anti-corruption.
- Comprendre les raisons pour lesquelles il est important que les employés soient sensibilisés aux lois nationales et internationales en la matière.
- Comprendre les éléments clés d'une politique d'intégrité de lutte contre la corruption dans les entreprises publiques.
- Comprendre les risques de corruption spécifiques auxquels sont confrontées les entreprises publiques..

THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

- **FONDEMENTS ET ENJEUX DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :** les enjeux éthiques, économiques et juridiques de la corruption afin de justifier et porter une culture d'intégrité dans l'entreprise publique ;
- **IDENTIFICATION ET GESTION DES RISQUES DE CORRUPTION DANS LES ENTREPRISES PUBLIQUES :** Former à repérer les situations à risque, réaliser une cartographie simple des risques de corruption et proposer des mesures de traitement prioritaires ;
- **MESURES DE PRÉVENTION ET DISPOSITIFS DE CONFORMITÉ DANS LES ENTREPRISES PUBLIQUES :** Former à concevoir et utiliser les principaux outils de prévention : code de conduite, procédures, contrôles, formation interne, dispositifs d'alerte ;
- **COOPÉRATION ET ACTIONS COLLECTIVES POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :** Former à travailler avec les autres acteurs (autorités, partenaires, société civile) pour échanger l'information, signaler les cas et mener des actions communes anticorruption ;
- **CADRE JURIDIQUE ET OBLIGATIONS INTERNATIONALES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :** Former à connaître les grandes obligations internationales et nationales et à les traduire en règles et procédures internes applicables au quotidien ;
- **GOUVERNANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET RÔLE DE L'ÉTAT ACTIONNAIRE :** Former à intégrer l'intégrité dans les mécanismes de gouvernance (conseil, comités, reporting) et dans le dialogue avec l'État actionnaire ;
- **RESPONSABILITÉ JURIDIQUE ET INSTITUTIONNELLE DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET DE L'ÉTAT :** Former à comprendre qui répond de quoi (entreprise, dirigeants, agents, État) et quelles organisations mettre en place pour limiter les risques de sanctions.
- **ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE D'INTÉGRITÉ ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :** Former à construire une stratégie globale d'intégrité : diagnostic, choix des priorités, plan d'actions, indicateurs de suivi et modalités de mise en œuvre.

POUR QUI ?

Parlementaires ; magistrats financiers ; cadres des ministères des finances /Planification économique ; conseillers en finances publiques, membres de corps de contrôle interne ; agents chargés de la promotion de l'intégrité et de la lutte contre la corruption ; membres des conseils d'administration des établissements et entreprises publics ; cadres des ministères du portefeuille de l'Etat.

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- **Alignement avec les standards internationaux de gouvernance :** Conformité aux normes mondiales et exigences nationales en matière d'intégrité et de lutte contre la corruption.
- **Formation pratique et interactive :** Ateliers de reporting, études de cas et mises en situation pour une application concrète dans la gestion des entreprises publiques.
- **Encadrement par des experts :** Approfondissement des meilleures pratiques en gouvernance et performance des entreprises publiques, avec un focus sur les exigences des autorités de contrôle.
- **Renforcement des capacités décisionnelles :** Acquisition d'outils stratégiques pour anticiper et gérer efficacement les risques de corruption et améliorer la transparence.

